

Rapport d'activité 2014

**Association « Bien vivre au Bois-
d'Oingt et en Pays beaujolais »**

1- Information aux adhérents
Plusieurs Bulletins d'information

Diffusion par mél aux adhérents

2- Action sur le PLU du Bois-d'Oingt voté le 15 mai 2014

L'association a présenté un recours

PLU: le texte est adopté en mai 2014

- L'association a présenté un recours administratif auprès du Maire,
 - Puis, sans réponse, l'a déposé auprès du Tribunal administratif de Lyon en Août 2014

Cette décision avait été prise lors d'une réunion du Conseil d'administration, après autorisation de l'assemblée générale

Pourquoi ce recours ?

Un projet avec trop de logements = 20 à 30 par an / limites fixées par le SCOT = 10 par an

- Pas de voirie suffisante pour le bourg ouest
- Pas d'équipements collectifs prévus (voir écoles, parkings, crèche, médiathèque...)

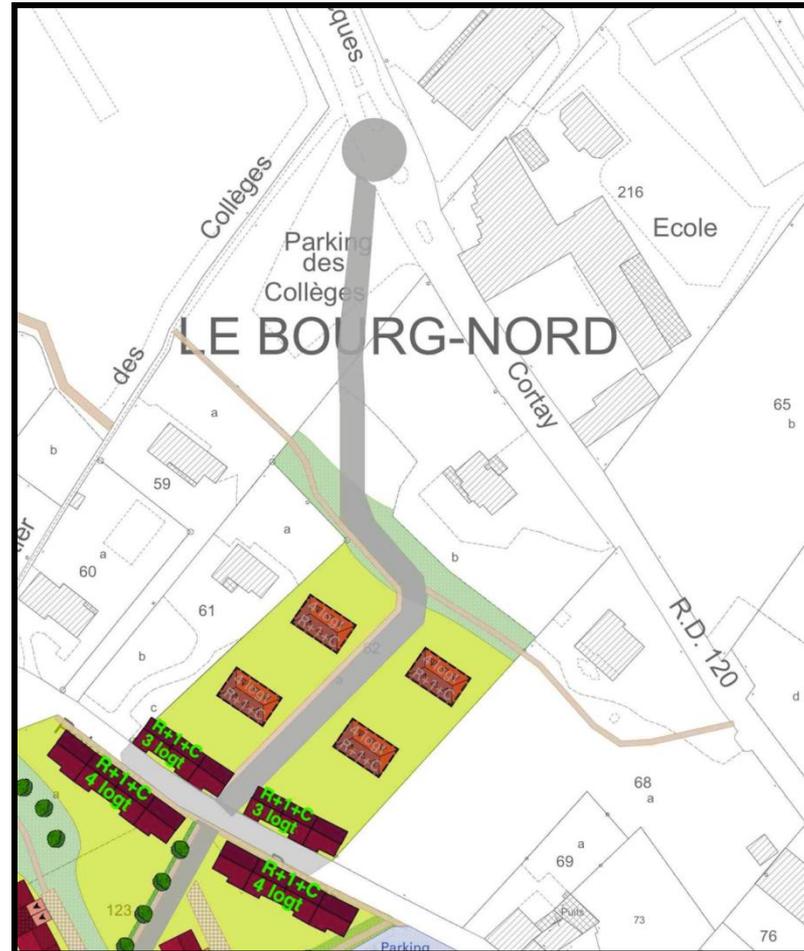
Pourquoi conseille-t-on de limiter les constructions dans les zones rurales ?

- Pour éviter l'étalement urbain et la circulation sur les routes,
- Parce que les communes n'ont pas les moyens de bien construire les équipements nécessaires (*à faire dans l'urgence, on fait mal*),
- Pour tenir compte d'une rotation des générations dans les écoles,
- Pour éviter une saturation des marchés de l'immobilier ...

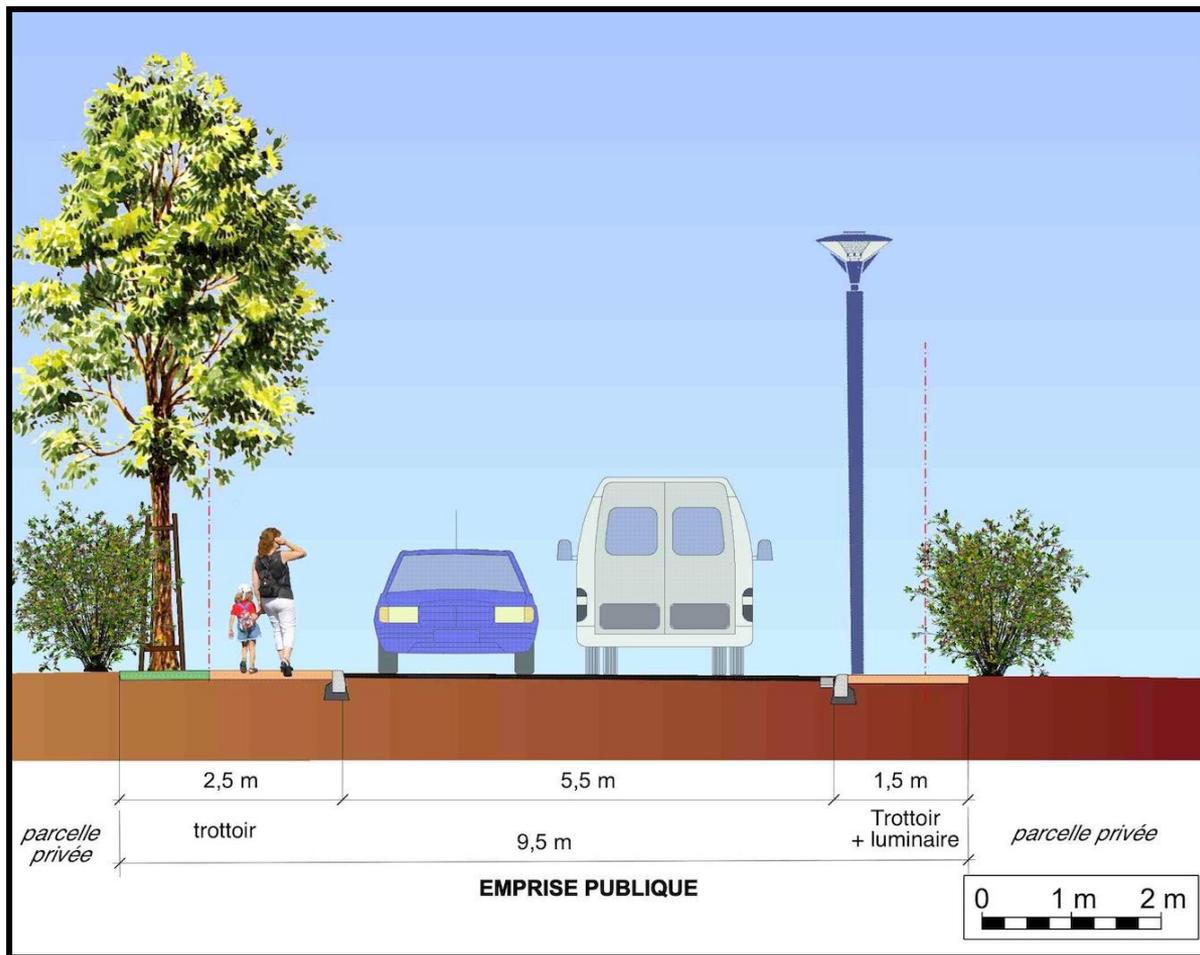
Le Bois-d'Oingt s'est-il donné les moyens dans ce PLU de respecter le rythme qui lui est conseillé ?

- Après une période mal contrôlée, entre-t-on dans une expansion mieux maîtrisée ?
- Si oui, pourquoi ouvrir immédiatement des zones nouvelles à urbaniser, alors que les simples divisions de parcelles suffiraient ?
- Ainsi, les zones du Bourg Ouest et du Bourg nord qui vont recevoir 100 à 150 logements.

Une voie difficile à raccorder sur la rue Jacques Cortay
détruisant le parking en face du collège
pour traverser ensuite un terrain très en pente



Une voie étroite (5,5 m pour la chaussée) avec pourtant un passage des cars du collège



Entre 57 et 100 logements prévus entre la rue Peignaux-Dame et la rue Rivière de la Cour avec le problème des jardins clos de murs et la circulation des petites rues d'accès.



Le texte du PLU qui explique le projet oublie des détails importants

- Il explique qu'il resterait la possibilité de construire une centaine de logements pour respecter le SCOT
- Mais les logements débutés entre 2012 et 2014 sont oubliés
- Mais les permis signés, mais non encore construits ne sont pas comptabilisés
 - Le tout représente environ 100 logements...
- Mais les restructuration de bâtiments existants, avec divisions en appartements, ne sont pas comptées...

Des logements collectifs en 2012 dans une zone non autorisée au POS



Lotissement de 12 lots pour maisons individuelles signé en décembre 2012



Un immeuble de 14 logements av. Jean Goujon



Logements collectifs
non comptabilisés dans le PLU:
chantiers en cours

Total collectif
(de fin 2011 au 15 mai 2014) :
48 logements

Permis de construire ou autorisations
d'aménagements non comptabilisés dans le PLU
(2011-2014)

Logements individuels

Total : 52 logements individuels

+ 56 hébergements (ADAPEI)

Total des permis signés pour construction de
logements à ajouter aux totaux présentés
dans le PLU

2012- 2014

100 logements

Divisions de bâtiments environ 32, *par exemple:*

Maison Mon Repos : 18 logt



Maison Faucon: 12 logt



En 2014, Le Bois-d'Oingt atteint son maximum de logements envisagés par le SCOT jusqu'en 2030

- Total réalisés ou en cours au 15 mai 2014:
360 logements
+ divisions et réaménagements

Rappel des objectifs fixés par le SCOT de 1999 à 2030 pour Le Bois-d'Oingt

Minimum : 256

Maximum : 354

Quelle politique a été adoptée par la commune face à ce constat ?

- A-t-elle prévu de ralentir le rythme de constructions ? Par exemple mettre des échéanciers ?
- Que prévoit le PLU ?

Le nouveau PLU permet de construire des logements supplémentaires

- Des terrains sont disponibles pour construire entre 260 et 360 logements, jusqu'en 2026

Dont 100 à 150 dans la zone AU du Bourg ouest et nord

Les bonnes intentions affichées dans les textes ne sont pas respectées dans la pratique

- *le PLU rend possible la création de 260 à 360 nouveaux logements en 12 ans, soit 20 à 30 nouveaux logements par an (+ 2 à 3% par an).*
- *Ce rythme est contraire aux recommandations générales du SCOT (+1% par an)*
- *et aux intentions affichées dans le PADD (croissance de population de 0,7% par an).*

Le Tribunal administratif a enregistré
notre recours

**Il faut une à deux années pour que
le dossier soit traité:
en attente de la suite...**

3- EXPOSITIONS

JUIN 2014



Vingt ans après !
La vie dans les années vingt

la maison et son parc paysager : la mode, les repas, les enfants, la santé ...

Exposition

du 1er au 30 juin 2014 - Clos Pichat - Le Bois-d'Oingt

Mercredi au Samedi 14h - 18h - Dimanche 10h - 18h

Animation théâtrale : samedi 14 juin à 17h

Présentée par la médiathèque du Bois-d'Oingt avec les comédiens de Théâtre en Pierres dorées

« C'est un jardin extraordinaire »

Visites guidées tous les samedis et dimanches de juin à 14h et 16h

et sur demande pour les groupes

ENTREE LIBRE 04 74 71 66 68

Journées Patrimoine de Pays - 14 et 15 juin 2014

Association Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays Beaujolais

Les parcs paysagers

**PARC DU
CLOS PICHAT
LE BOIS D'OINGT**

DIMANCHE 1^{ER} JUIN 2014

DE 9 H à 18 H

EXPOSITION

« *Les Parcs Paysagers* »

Visites commentées

Animations pour enfants

Parcs paysagers







Bicyclette de 1925



Tourne-disque à remonter avec une manivelle



Mode des années 20



Les débuts de l'électroménager: aspirateurs, fer à repasser...



Jardinier au clos Pichat

JARDINIER AU CLOS PICHAT

Mr **Jean GIROUD**, est employé par Mr PICHAT dès le début du siècle (1900) pour l'entretien et la régie du parc. Il est logé avec sa famille dans un bâtiment annexe, proche du pigeonnier.

En 1912, il est diplômé par le comice agricole du Bois d'Oingt pour la bonne tenue du clos.

En 1914, il est mobilisé et part à la guerre. Il revient avec la légion d'honneur, mais avec une jambe en moins. Il reprit, tout de même son travail au service de la famille PICHAT, comme jardinier et régisseur.



Le travail du régisseur-jardinier

Il était aidé par des 'journaliers' car en plus du clos, de son potager, des arbres fruitiers, il avait à gérer un domaine viticole à St Laurent- d'Oingt.

- Les orangers à sortir de l'orangerie au printemps et à rentrer à l'automne.
- La cressonnière
- L'arrosage des massifs à l'aide d'un tonneau sur une charrette et une pompe semi rotative à bras...



Voitures d'époque « en kit »

Jean Giroud avait, en 1908, obtenu son « permis de conduire les voitures à pétrole »

Acheter une voiture :

A l'époque, le constructeur automobile fournissait un châssis avec roues et moteur, il fallait contacter un carrossier et un tapissier pour la couleur de la carrosserie, des sièges, de l'aménagement intérieur.

On avait enfin une voiture complète.

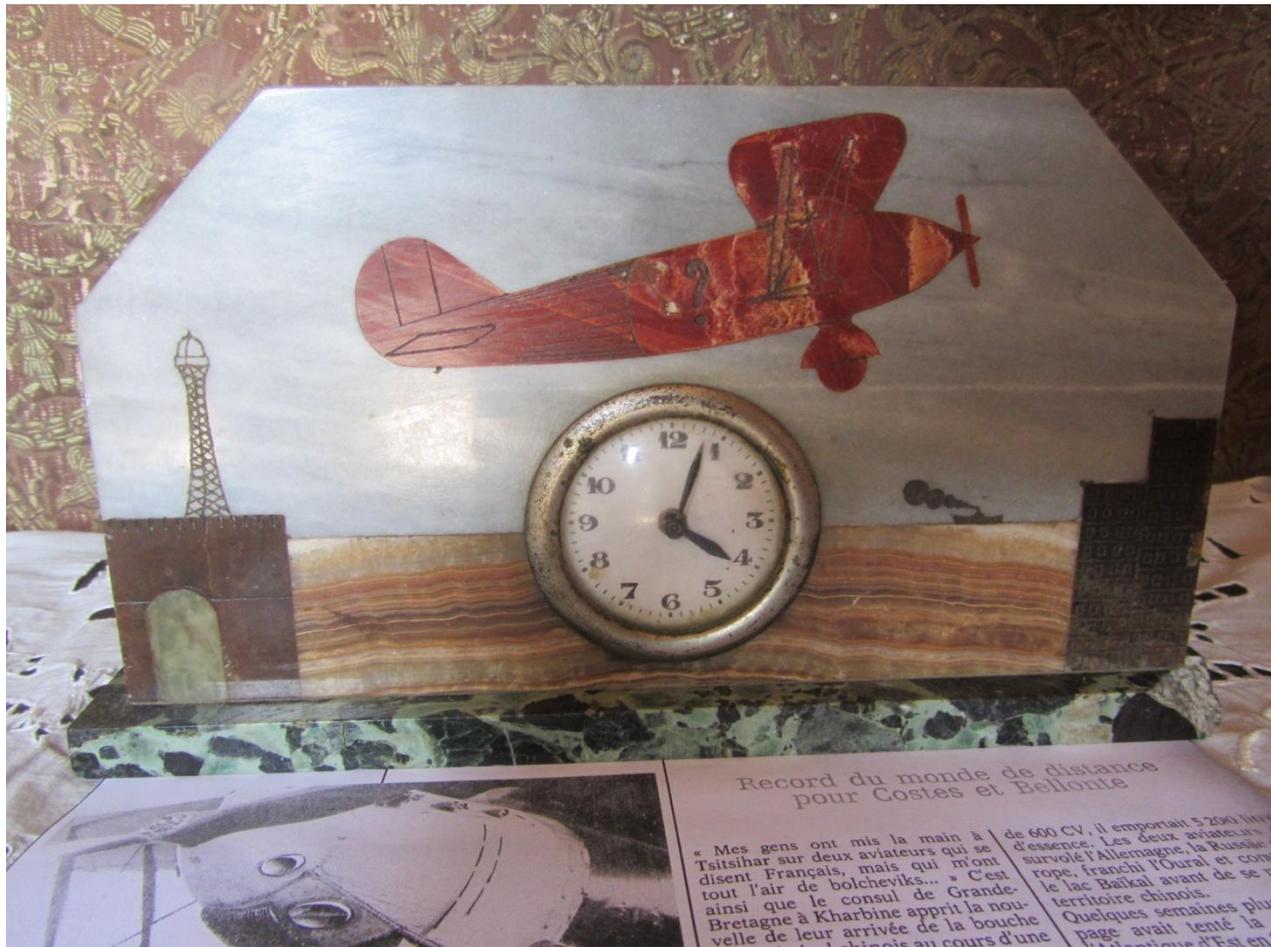
À la gare de Légnny, on attend les voyageurs: service d'omnibus



La maison a encore ses papiers peints du XIXe siècle



Record du monde pour les aviateurs Costes et Bellonte et leur avion le Point d'interrogation: une pendule célèbre cet exploit



Reconstitution de la boutique de vaisselle de Mme Rossignol



Enfants des années vingt



Lyon dans les années vingt

Les gratte-ciel de Villeurbanne. Le quartier des Gratte-ciel est né d'une volonté politique forte du maire Lazare Gougeon, inspiré de l'utopie moderniste, mais aussi du rêve américain de l'architecte **Marcel Lenoir**.

Structuré autour de l'habitat social, il comprend **1450 logements**, des équipements publics (Hôtel de ville, Palais du Travail, dispensaire, chauffage urbain) et des commerces.

Symboliquement, c'est du cœur de la ville que se projette vers le jour, dans la France de l'entre-deux guerres, alors même que les grands programmes de logements demeurent encore l'exception.

Cet ensemble de bâtiments, construits de 1927 à 1934, représente 208 quinaires d'un nouveau centre-ville. Les gratte-ciel à gradins, modernistes, sont inspirés par diverses influences, européennes et nord-américaines. C'est le premier gratte-ciel construit en France.



Lyon : une ville qui se construit

La ville est marquée par les travaux d'un architecte :

Tony Garnier, architecte, voulait concilier « les besoins du nombre » et le confort du peuple. Jean-Victor Augagneur, puis Édouard Herriot lui confièrent de grands travaux d'urbanisme : les abattoirs de La Mouche, dont la grande Halle du marché aux bestiaux est devenue la Halle-Tony-Garnier, le stade de Gerland, le Monument aux morts du Parc de la Tête d'Or, l'École de Tasque de la Croix-Roussie, ou enfin le quartier des États-Unis, alors l'un des plus importants chantiers du monde. Pendant les années vingt se poursuivit la construction de l'hôpital Édouard Herriot qui durera de 1913 à 1933.



L'activité textile à Lyon s'adapte à la mode changeante des Années folles avec de nouveaux tissus. Dès 1910, Gillet a fondé le **Comptoir des Textiles Artificiels**.

En 1922 est le **Reindiserte**. La Société des usines chimiques du Rhône fournit une nouvelle matière première : l'acétate. La Fabrique adopte les fibres nouvelles : crêpe, rayonne en particulier.

Les Foires de Lyon remportent un grand succès commercial. Celle de 1919 présente 4 700 expositions, celle de 1927 accueille un million de visiteurs.



Jouets



La santé: la pharmacie



Livres, mais aussi : l'illustration, Bécassine, la Semaine de Suzette



4- Journées Patrimoine de Pays

Participation à l'organisation d'une
animation en plein air
au parc du clos Pichat

Journées Patrimoine de Pays 14 juin 2014



Avec les comédiens de « Théâtre en Pierres dorées »



La médiathèque présente:
Lectures au parc Pichat:
Julien Gauthier, Damien Gouy



« Un jardin extraordinaire »



Une année 2014 très active et diversifiée

**Association « Bien vivre au Bois-
d'Oingt et en Pays beaujolais »**